



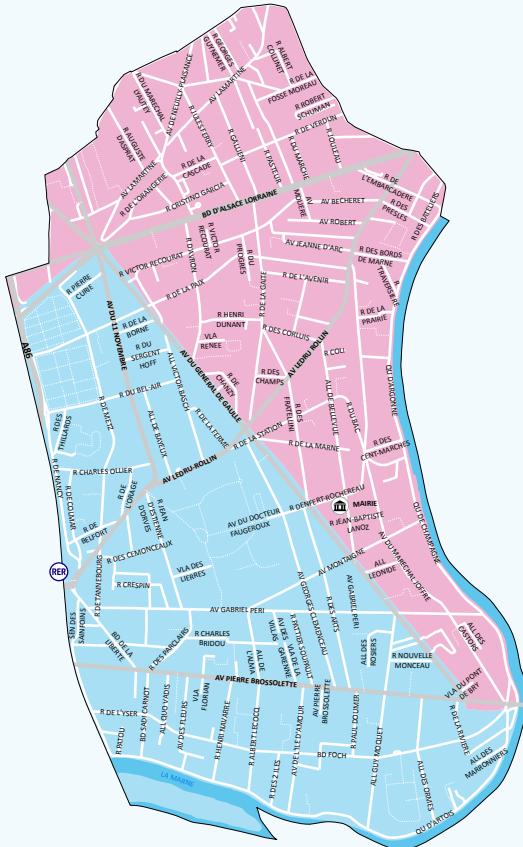
PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2026

LE PERREUX-SUR-MARNE

Tous mobilisés pour le tri et l'environnement !



Collecte des ordures ménagères



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

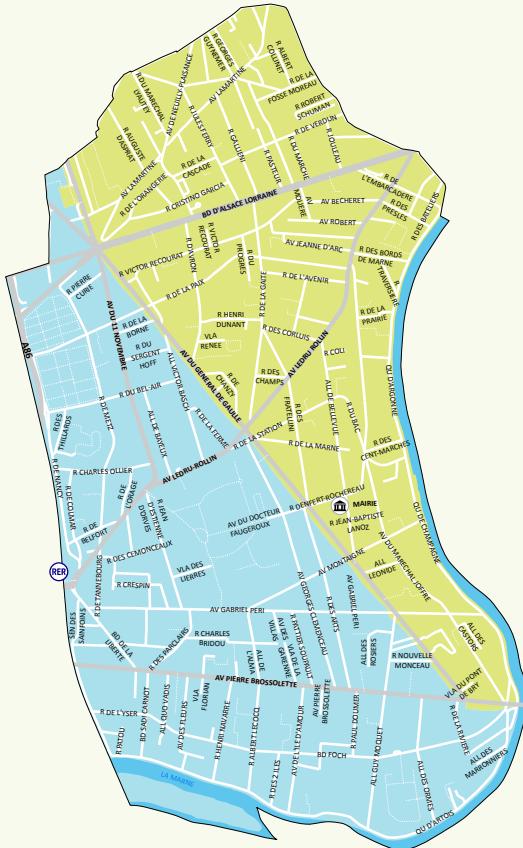
Les bacs doivent être sortis à partir de 19h, le jour de la collecte.



Lundi soir
Vendredi soir

Mardi soir
Samedi soir

Collecte des emballages et papiers



BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS

Le bac jaune dit oui à **tous les emballages et à tous les papiers !**
Les bacs doivent être sortis à partir de 19h, le jour de la collecte.

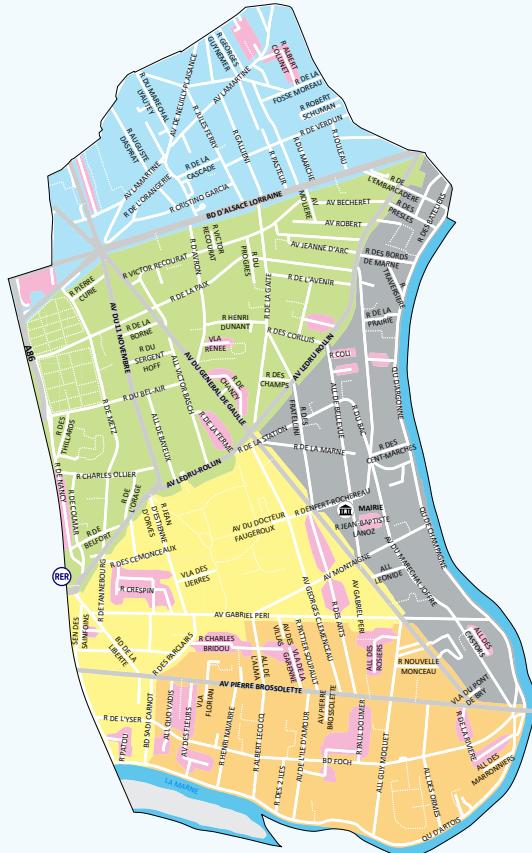


Mercredi soir

Jeudi soir



Collecte des emballages en verre



BAC VERT : EMBALLAGES EN VERRE

La collecte est effectuée **une semaine sur deux** suivant votre secteur.

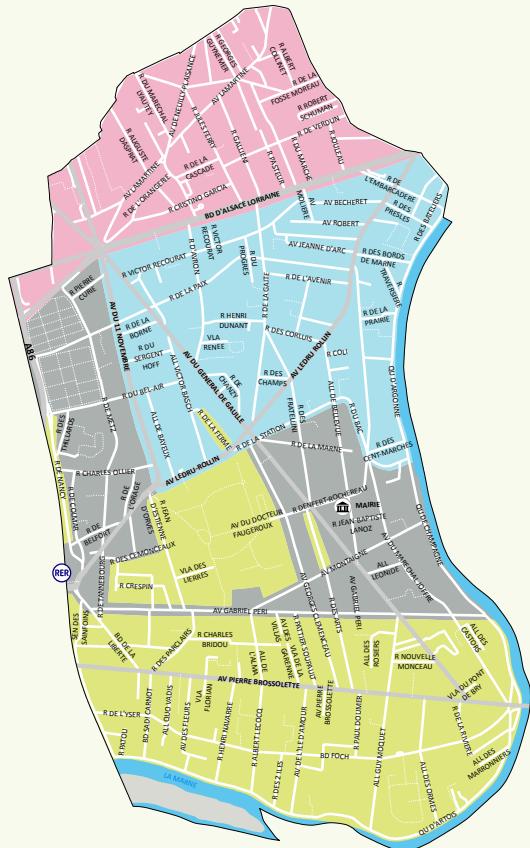
Les bacs doivent être sortis **avant 12h**, la jour de la collecte.



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans
votre bac vert ?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes
de tri !

Collecte des végétaux



SAC : VÉGÉTAUX

Vos végétaux sont collectés toute l'année.
Ils sont à déposer en sac, à partir de 19h, le jour de la collecte.



Lundi soir

Mardi soir

Mercredi soir

Jeudi soir



Bornes d'apport volontaire



Ordures ménagères, emballages et verre. Retrouvez l'emplacement des bornes d'apport volontaire sur la carte interactive disponible sur le site internet de Paris Est Marne&Bois : <https://www.parisestmarnebois.fr/fr/collecte-des-dechets>

- Place de la République
- 136 et 138 rue de Metz
- Rue de la Croix d'Eau
- 277 avenue du Général de Gaulle
- Rond point des Joncs Marins
- Zac du Canal : rue de l'Embarcadère, rue du Canotage, rue de la Dame de Nage, rue des Rameurs, rue des Bateliers
- Rue Louis Gourlet
- Allée de Bellevue
- Allée Léonide
- Villa Meyer
- Parking rue de la Rivière
- 62 quai de l'Artois
- Rue Jean d'Estienne d'Orves
- Rue de Tannebourg



Verre



Ordures ménagères



Emballages



Collecte des déchets alimentaires



POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vos déchets alimentaires peuvent être déposés à tout moment dans les points d'apport volontaire **installés sur Le Perreux-sur-Marne**.

Il vous est possible de récupérer un **bioseau** sur la déchèterie de Nogent-Le Perreux, ou bien d'effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à **environnement@pemb.fr**

Déchets alimentaires



Comment bien trier vos déchets ?

BAC VERT : EMBALLAGES EN VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de bien les vider et de les jeter en vrac.



BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider** et de les jeter en vrac !



Un doute ?
Scannez-moi !

SAC : VÉGÉTAUX

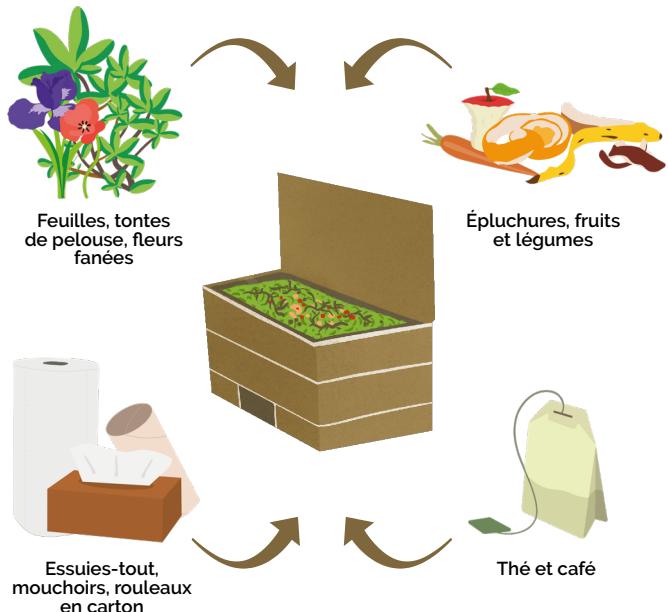
Nous vous remercions de bien vouloir attacher vos déchets végétaux en **fagot de 1m50 maximum** et de déposer des branches de 2 cm de diamètre au plus.



COMPOSTEUR : BIODECHETS

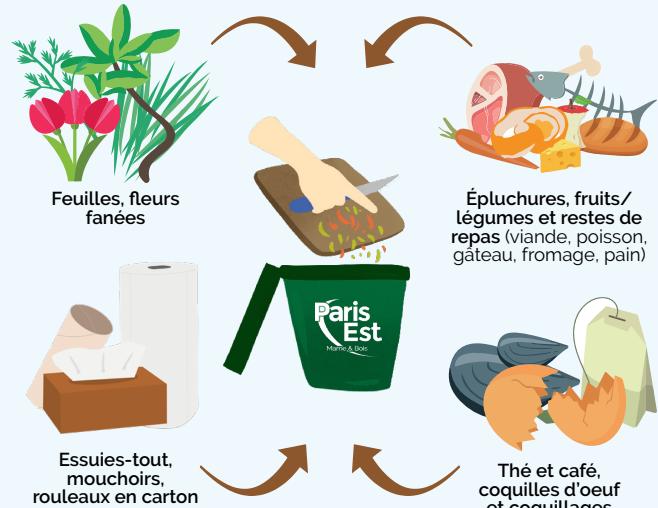
Le Territoire met à votre disposition des **composteurs** et **lombricomposteurs** livrés gratuitement chez vous ainsi qu'un guide d'instruction.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à **compost@pemb.fr**



POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Il vous est possible de récupérer un bioseau sur la déchèterie de Nogent-Le Perreux, ou bien d'effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr.



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est exclusivement réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !



Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

La démarche zéro déchet

Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants



Pour plus de renseignements,
vous pouvez scanner le QR Code
ou écrire à zerodechet@pemb.fr



La démarche réparation et réemploi

Le Territoire Paris Est Marne & Bois a ouvert sa ressourcerie intercommunale, sur l'écosite de Port de Bonneuil-sur-Marne en janvier 2024.

Elle gère :

- La collecte d'objets en préservant leur état afin de pouvoir envisager une valorisation en réemploi, ou sinon recyclage.
- La valorisation par le tri, contrôle, nettoyage en vue de leur redonner de la valeur.
- La revente directe à faible prix
- La sensibilisation à l'environnement auprès de tous les citoyens.

Retrouvez toutes les informations pratiques d'accès, modalités de dons, catégories d'objets acceptés/ refusés, via le lien suivant :

<https://ressourcerie.pemb.fr> !



Pour plus de renseignements,
vous pouvez scanner le QR Code !



Autres acteurs du réemploi et de la réparation :

Pour trouver un acteur du don ou du réemploi au plus proche de chez vous, consultez la page web dédiée.

Longue vie aux objets !



Pour plus de renseignements,
vous pouvez scanner le QR Code !



Collecte des encombrants grands ensembles



Les encombrants des adresses identifiées **en bleu** et listées ci-dessous sont collectées **le mardi matin** entre **5h et 13h** et doivent être **sortis après 19h**.



- Résidence des îles
 - Résidence rue de Metz
 - Résidence des Joncs Marins
 - Résidence avenue du Maréchal Joffre
 - Résidence rue Victor Recourat
 - Résidence Villa Maison Blanche / rue du Bois des Joncs Marins

Ces collectes sont **exclusivement réservées pour les habitants des résidences** !
Des contrôles seront régulièrement effectués.



Collecte des encombrants

COLLECTE SUR RENDEZ-VOUS

Avant de déposer vos encombrants pour une collecte ou de les déposer en déchèterie, pensez à les réparer ou les réemployer (cf. page 11 pour plus de détails).

L'enlèvement de vos encombrants se fait via ClicRDV sur :

<https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois> ou par téléphone au **01 48 71 59 13**. Votre interlocuteur fixera alors une date de ramassage. Vos encombrants sont à déposer la veille de la collecte, après 19h.

Dépot limité à **1 m³, 50 kg et 2 m** maximum.

Les encombrants collectés sont composés de **mobiliers usagés, de sommiers, de matelas et de vieilles ferrailles**.

Les **autres déchets** doivent être portés à la déchèterie :

- plâtre
- gravats
- déchets ménagers spéciaux (DMS : peintures, solvants, ampoules...)



Déchets électriques et électroniques

DEEE

Des collectes à domicile pour les gros appareils électroménagers sont nouvellement accessibles aux habitants de Paris Est Marne & Bois, grâce au dispositif **Jedonnemonelectromenager.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem.

La prise de rendez-vous se fait via le lien suivant :
<https://www.jedonnemonelectromenager.fr>



Vous avez un ou plusieurs téléphones portables inutilisés qui encombrent vos tiroirs ? Vous avez la possibilité de faire un geste solidaire et environnemental grâce au dispositif **Jedonnemontelephone.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem

Pour imprimer une étiquette à coller sur votre propre enveloppe ou commander une enveloppe pré-affranchie, cliquez ici :
<https://www.jedonnemontelephone.fr/>



Déchèteries du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 📍 84 voie Sonia Delaunay
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 📍 33 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE

- 📍 177 rue de Metz
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

PORT DE BONNEUIL

- 📍 59 route de l'Île Saint-Julien
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

NOISY-LE-GRAND

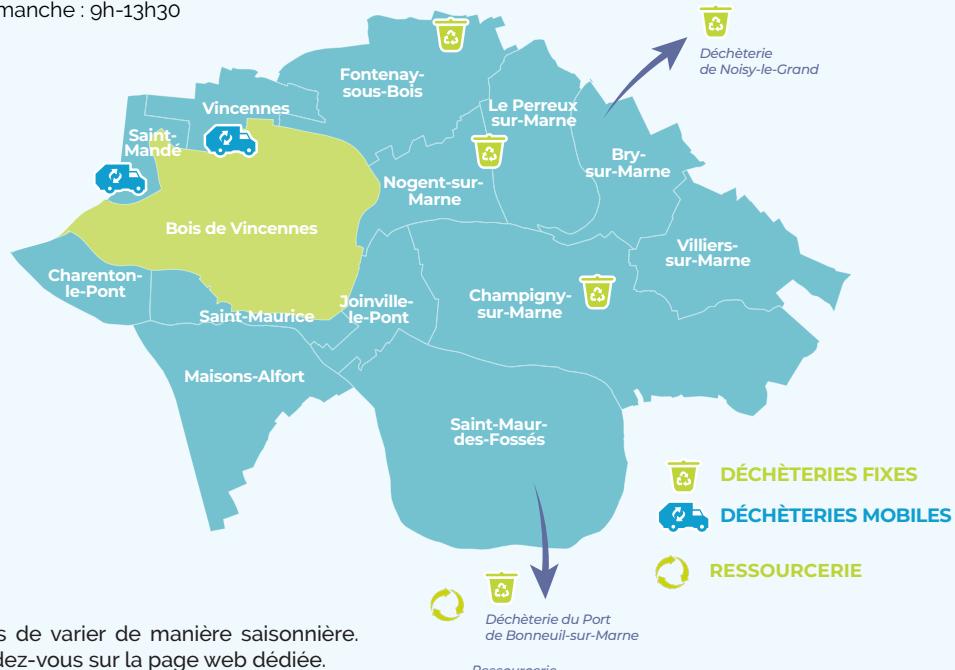
- 📍 9 Rue de la Plaine
- 🕒 Lundi et jeudi : 14h-17h30
- Mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h & 14h-17h30
- Samedi : 9h-17h30
- Dimanche : 9h-13h30



Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux professionnels, aux véhicules de plus de 2m de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (règlement intérieur disponible sur le site)



Les horaires d'ouverture sont susceptibles de varier de manière saisonnière.
Pour obtenir l'information la plus à jour rendez-vous sur la page web dédiée.



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 520 000 habitants
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

www.parisestmarnebois.fr

Pour tout renseignement, contactez la direction
de l'Environnement et de la Transition Ecologique
au 01 48 71 59 13 ou par mail via environnement@pemb.fr